

N/REF : 8/06/2026 13H46 C:000003 I:80014
V/REF : AC/C48301
V/Email reçu le Lundi 08/06/2026 a 13H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ARE
IMMEUBLE : AUGUSTE RENOIR - ARE
5/6, SQUARE AUGUSTE RENOIR
1/2/5/6, RES. AUGUSTE RENOIR
35650 LE RHEU

Rennes, le 16 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 6 SQUARE AUGUSTE RENOIR - MME MR AIT FATEH : 06 52 15 54 55
LOGEMENT N° 101057, PORTE N°611, 1° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : DÉBOUCHAGE ÉVACUATION D'EAU SOUS CHAUDIERE (EAU REMONTE AU SYPHON
D'ÉVACUATION

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : SIPHON CHAUDIERE ENCRASSÉ
DÉPOSE ET NETTOYAGE DU SIPHON
REPOSE SIPHON
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 12/06/26 A 13H30 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

08/06 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL118-Débouchage évacuation chaudiere	1	94,68	94,68
	TOTAL H.T.			94,68
	T.V.A. a 10,00%			9,46
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>104,14</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.